

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 12 octobre 2021

4^{èmes} Assises Européennes du sport-santé sur ordonnance Sport-santé et COVID-19 : et après ?

Le lundi 11 octobre 2021, les 4^{èmes} Assises Européennes du sport-santé sur ordonnance ont rassemblé en visioconférence plus de 500 personnes de France, mais aussi d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, etc., et près d'une trentaine de collectivités le mardi 12 octobre par la réunion du groupe de travail sport-santé des villes santé de l'OMS.

En présence de représentants des collectivités locales, du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports ; du Ministère des solidarités et de la santé ; de représentants des mutuelles, de l'économie sociale et solidaire, associations sportives, professionnels de la santé et du sport, et de personnalités qualifiées du secteur de la santé et des sports, cette journée avait pour thématique « *Sport-Santé et COVID-19 : et après ?* ».

Enfance, santé mentale, participation des usagers, recherche-développement, initiatives européennes, innovation ou encore modèle économique : autant d'ateliers qui ont permis de démontrer la capacité de résilience des acteurs des territoires pour rebondir en cette période de pandémie mondiale et pour réinventer leurs pratiques en faveur de l'activité physique à visée de santé.

La crise sanitaire de la COVID-19 a entraîné une augmentation de la sédentarité et de l'inactivité physique de la population. Elle a également mis en lumière les effets néfastes sur les facteurs de risque de mortalité de la COVID_19.

Acteurs publics, médecins, chercheurs, soignants, professionnels de l'activité physique ou du secteur paramédical, entreprises innovantes, tous sont unanimes : la pratique d'une activité physique modérée et régulière, accompagnée d'actions sur l'hygiène de vie globale procurent une amélioration nette, quantifiable, objectivable économiquement¹ et socialement sur la santé des bénéficiaires des parcours « Sport-Santé », toutes populations et pathologies confondues.

Nous engageons fortement la représentation nationale à engager des fonds conséquents et pérennes pour le sport-santé dans le **prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)**, notamment sur la question de la santé physique et mentale.

À quelques mois des élections présidentielles, nous proposons que le sport santé devienne un axe programmatique des priorités des candidats-tes. Le groupe de travail sport-santé sur ordonnance des villes santé de l'OMS se tient à disposition des candidats-tes pour échanger avec eux-elles autour du bénéfice des dispositifs de sport-santé pour la santé de leurs bénéficiaires et pour les dépenses de santé publique.

Les exemples locaux sont nombreux : la pérennisation du modèle économique du sport-santé est vitale pour **insuffler une dynamique positive à l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024** et en vue de l'héritage qu'ils laisseront sur le territoire français. Elle permettra la généralisation équitable et durable des dispositifs sur l'ensemble du territoire.

¹ Pour rappel, le différentiel de dépenses de santé entre une personne active et une personne sédentaire est de 250€/an/personne. La CNAM estime à 20 millions le nombre de personnes souffrant de maladies chroniques, cela représente 84 milliards d'euros de dépenses par an.

* Liste des membres du groupe de travail des villes sport santé sur ordonnance (en gras, les villes présentes)

Agglomération Bergeracoise, Amiens, Angers, Antibes, Aubervilliers, Balaruc-les-Bains, **Besançon**, **Biarritz**, Blagnac, **Boulogne-sur-Mer**, Bourgoin-Jallieu, Brest, Brive la Gaillarde, Cabries-Calas, **Caen**, Carcassonne, **Cavalaire sur Mer**, Chalon-sur-Saône, **Charenton-le-Pont**, Château-Thierry, Cherbourg-en-Cotentin, **Communauté d'agglomérations Paris - Vallée de la Marne**, **Colombes**, Coudekerque-Branche, **Douai**, Dunkerque, **Evry - Courcouronnes**, Fontainebleau, Fort-de-France, Gif sur Yvette, **Grand Nancy**, **Grand Paris Seine & Oise**, Illkirch Graffenstaden, La Croix Valmer, **La Rochelle**, Le Cres, Le Grand Chalon, **Libourne**, **Lille**, **Limoges**, **Marcq-en-Barœul**, **Marseille**, Metz, Miramas, Mont de Marsan, Montargis, **Montreuil**, **Mulhouse**, Nantes, Narbonne, Nice, Orléans, **Paris**, Perpignan, Pertuis, Reims, Rennes, **Romans-sur-Isère**, **Rouen**, **Saint-Paul de la Réunion**, Saint Pierre de la Réunion, **Saint-Quentin-en-Yvelines**, **Sète**, **Strasbourg**, **Tampon**, Tarbes, Toulouse, Val de Reuil, Valence, Valenciennes Métropole, **Vannes**, Villennes-sur-Seine, Villeurbanne.